

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-2
Quelques nouvelles	2
Nature sur ordonnance	3
Droit de réponse	4
Connaissez-vous Trajectoires?	4
Site okdoc.ch	5
Projet de révision de la liste des analyses	6
Info pratique	7
Candidatures	8
Mutations	9
Petites annonces	10
A vos agendas!	11-12

Secrétariat AMG Horaires d'été

Nous vous rappelons que,
durant les mois de juillet et août et
jusqu'au lundi 1^{er} septembre,
votre secrétariat est ouvert
de 8 h à 16 h.



La trêve est finie

Ils sont amusants et bien dérisoires, ces ténors du barreau qui, sous l'étendard de la liberté individuelle – la leur – se révoltent contre l'interdiction de fumer dans les lieux publics genevois. Ce coup de gueule, il sonne comme un aveu public de ne pas être capable de se priver de fumée, même un instant. Et les quatre votants sur cinq qui ont accepté cette interdiction, par respect pour autrui, n'imposent pas aux fumeurs une abstention totale. D'ailleurs, les caisses de l'AVS et de l'AI leur en sont fort reconnaissantes, elles qui sont alimentées par les produits du vice comme l'impôt sur le tabac, sur les boissons distillées ou sur les maisons de jeu. Merci donc à vous tous, accrocs de l'herbe à Nicot, qui cotisez un supplément pour renoncer à quelques années de rente.

La trêve est finie dans les cafés... et dans nos laboratoires aussi. Et là, ça fait très mal car la consultation sur l'adaptation du tarif de laboratoire lancée à la hussarde par l'OFSP, nous l'avons reçue comme un méchant coup bas. Un texte en allemand seulement – il est vrai que la réponse que nous allions y donner ne méritait pas tant de peine – et un

délai de réponse très court quand tout le monde se dépêche de boucler ses dernières consultations avant l'exode estival. Après plusieurs amputations qui grignotent le revenu du cabinet, le laboratoire déjà et la radiologie, le projet actuel est brutal : il vise tout simplement la disparition du laboratoire du praticien en le rendant déficitaire. La méthode est simple, on coupe partout. Peu importe que ce soit utile. Que l'on perde du temps à attendre les résultats, que les patients doivent se déplacer plus souvent au laboratoire, que certains cas d'urgence ne puissent plus être réglés au cabinet, que des consultations supplémentaires soient nécessaires, il semble que c'est sans importance.

Le bénéfice? Non, il n'y en aura pas. Nous devons renoncer à un personnel qualifié devenu inutile et l'intérêt pour la médecine de premier recours plongera un peu plus. Voilà qui me rappelle l'image d'un médecin généraliste parisien consulté il y a plus d'un quart de siècle pour obtenir un certificat de bonne santé. Il trônait derrière son petit bureau, ne se levant que pour ouvrir lui-même la porte aux clients de son minuscule cabinet.

Ä

K

ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS

C

M

CASSA DEI MEDICI

La Caisse des Médecins...

le partenaire qui opère là où vous en avez besoin.

CAISSE DES MÉDECINS

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06

geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

Disposait-il seulement d'une salle d'examen en arrière-boutique? Deux questions et mon certificat a été sitôt rempli et honoré.

Triste vision du médecin de premier recours du 21^e siècle: un gratte-papier, prescripteur d'examens, sorte d'agent de la circulation et gestionnaire rusé qui saura user de la bonne dose de négligence – attention à l'indice des coûts – sans risquer d'être pris en

défaut devant le juge en cas d'erreur. Monsieur Couchepin, Monsieur Zeltner, est-ce vraiment là ce que vous voulez? Ne pourriez-vous pas consacrer votre énergie à construire le système de santé de demain plutôt qu'à saborder celui d'aujourd'hui?

Pierre-Alain Schneider

Quelques nouvelles

de la FMH:

Le 29 mai, la FMH a élu son Comité central, autrement dit son organe exécutif: le président Jacques de Haller (GE) a été réélu à la tête de la FMH. Vice-présidents: le Dr Ignazio Cassis (TI), conseiller national, et le Dr Ernst Gähler (AR). Mme Monique Gauthey (GE) a été élue membre du Comité central. Autres membres du Comité central (qui est passé de 11 à 9 membres): Pierre-François Cuénoud (VS) et Marie-Christine Peter (VS), Max Giger (ZH), Christine Romann (ZH) et Daniel Herren (BE). En outre, le Dr Philippe Rheiner (GE) a été élu membre de la Commission de gestion de la FMH. Nos félicitations et nos encouragements aux intéressés!

de la SMSR:

Le Dr Charles-Abram Favrod-Coune (VD) succède au Dr Philippe Freiburghaus (NE) à la tête de la Société médicale de la Suisse romande. Les membres genevois du Comité sont Blaise Bourrit, vice-président, et Pierre-Alain Schneider, président de l'AMG. Le Comité est composé de 9 membres: 2 membres (dont le président de la société cantonale) pour les cantons de GE et VD, 1 membre (le président de la société cantonale) pour les cantons de FR, JU, NE et VS.

de la SVM:

Le 28 juin, le Dr Jean-Pierre Pavillon a succédé au Dr Charles-Abram Favrod-Coune à la présidence de la Société vaudoise de médecine.

de l'AMG:

Le 2 juin, l'Assemblée générale de l'AMG a notamment approuvé le rapport d'activité et les comptes de

l'AMG pour l'année 2007. Il a aussi entendu deux exposés très intéressants sur la facturation par DRG (Diagnosis Related Groups) du Dr François Borst (HUG) et du Dr Pierre-François Cuénoud (membre du Comité central de la FMH), que nous remercions ici chaleureusement de leur intervention.

pov



**clinique
belmont**

Clinique spécialisée dans le domaine des addictions

alcools	dépansions
médicaments	dépendances comportementales
drogues	troubles alimentaires

Thérapie cognito-comportementale
(groupale et individuelle)

Unité hospitalière / Programme de jour

Couverture LAMAL de base
reconnue et remboursée

Médecin répondant: Dr. Ramiro Valdez
Dr. Alain Perroud

Directrice: M^{me} S. Nicole

26, route de Chêne - 1207 Genève
Tél. 022 735 78 11 - Fax 022 735 10 55
sbelmont@bluewin.ch - www.cliniquebelmont.ch

Nature sur ordonnance

Regards d'un médecin voyageur, par François Mottu

Mais qu'est ce qui pousse donc certains à traverser la planète pour attendre, immobile des heures voire des journées entières sur un affût de fortune, de pouvoir, dans le froid et l'humidité, croiser le regard du loup?

En ouvrant le livre de François Mottu, on pourrait penser qu'il s'agit d'un énième livre d'images, et les images, nous en sommes tellement inondés que nous ne savons plus ni comment les lire, ni les comprendre, ni les ranger.

Ça va de la Tanzanie, Biélorussie, Bulgarie, Finlande, Colombie britannique, Grand Nord Canadien jusqu'aux Falklands, et les grands mammifères recherchés vont du loup blanc de l'arctique au chimpanzé en passant par le bœuf musqué, l'ours et l'orque (pour les plus importants).

Ce livre cependant raconte quelque chose d'autre, car heureusement il y a aussi des mots et ceux-ci servent à dire ce que l'image ne montre pas.

Tout ce qui a précédé l'image: lectures, contact, kilomètres en avion, en jeep ou à pied, attente silencieuse, tensions, et joies. Tout ce qui a permis l'image: les trucs du photographe, le savoir du naturaliste, le regard « clinique » du médecin. Tout ce que ce moment d'immobilité, de silence et d'attente a suscité de rêveries chez ce « chasseur cueilleur » reconverti: le rapport au temps, la perception de la lumière, la rencontre et les regards échangés avec l'animal.

C'est un livre qu'il faut reprendre par petits bouts, et mastiquer lentement si l'on veut digérer les amours de l'orque et du pygargue, les oscillateurs adaptatifs entre mère et enfant, la réorientation du désir et l'apaisement de l'inconscient collectif du chaman.

On y croise aussi Delphine Mottu (pédiatre) Nicolas Bouvier (écrivain), Daniel Stern (psychanalyste), Hans Kummer (éthologue), Robert Hainard (peintre, sculpteur et naturaliste), Eric Alibert (peintre), Eric Burnier (médecin, naturaliste) et Marc Faessler (théologien).

Je garde en particulier l'image de Jacques Burnier, médecin et naturaliste (père du précité Eric), grand ami et compagnon de Robert Hainard qui, alors qu'il était déjà bien âgé, après une observation dans la nature « sans un mot, en partant, redresse la mousse sur laquelle il était assis... ».

C'est un monde en voie de disparition que celui-là aussi et c'est pour cela que je vous recommande ce livre.

Au pire, si ce n'est vraiment pas votre tasse de thé, il fera le bonheur des patients de votre salle d'attente (jusqu'à ce que quelqu'un n'hésite pas à vous le faucher...).

Commandes pour la Suisse: mottuf@iprolink.ch

Prix: 35.- frs

Eric Bierens de Haan



Hospitalisation à domicile (HAD)



4, rue des Cordiers, 1207 GENÈVE
tél (fax): 022 420 64 80 (81)

24h/24h au 022 420 64 80

1. Le médecin – de l'hôpital ou de la ville – prescrit.
2. SOS Pharmaciens prépare les médicaments injectables, le matériel nécessaire et dispense au domicile du patient.
3. L'infirmière administre les médicaments.
4. L'équipe – médecin, pharmacien, infirmière – assure le suivi et adapte ses prestations aux besoins du patient.

antibiotiques intraveineux, chimiothérapie, traitement antalgique, soins palliatifs, nutrition entérale et parantérale, hydratation, etc.

Remboursée par l'assurance de base

Droit de réponse

Réagissant à un article paru dans La lettre de l'AMG en juin 2005 (numéro 6, page 5), qui s'intitulait «Secrétaires médicales formées par l'Ecole BER», l'Ecole BER a introduit une action en justice. Sur la base d'un accord conclu entre les parties, le Tribunal de première instance a rendu un jugement, le 21 décembre 2006, donnant notamment acte à l'AMG «de ce qu'elle accepte de publier dans sa lettre une réponse rédigée par l'Ecole BER SA, et ce dès janvier 2007». En date du 28 mai 2008, soit dix-sept mois après le jugement, nous avons reçu ce texte de l'Ecole BER. S'agissant davantage d'un texte informatif que d'une réponse proprement dite, nous le publions dans un corps qui aboutit à une surface équivalente à celle de l'article incriminé de 2005. (pov)

L'Ecole BER et sa formation de secrétaires médicales : 37 ans de collaboration avec les médecins de Genève et des environs

Un constat

Un médecin doit pouvoir s'appuyer sur un personnel de secrétariat dont les compétences sont très larges. La gestion d'un cabinet nécessite une extrême polyvalente, entre autres :

- compétences de secrétariat (lettres, gestion de matériel,...) ;
- compétences organisationnelles (gestion des rendez-vous) ;
- compétences humaines (accueil des patients) ;
- compétences médicales (réaction adéquate au téléphone ; assistance du médecin lors d'actes médicaux simples).

Constatant qu'aucune filière de formation n'était proposée pour un tel profil, l'Ecole BER en créa une en 1971. A l'époque, le terme même de *secrétaire médicale* était quasi inexistant en Suisse romande. L'Ecole BER s'inspira des plans d'étude proposés en France pour échafauder le sien. Le projet pédagogique initial fut élaboré par Madame Christiane Sini, docteur en éthique médicale de l'Université de Nantes. Madame Sini intervient encore très régulièrement dans la formation. Depuis plus de 35 ans, des volées de 8 à 16 élèves obtiennent annuellement leur diplôme.

Structure de la formation

Devant l'ampleur des connaissances à acquérir et des responsabilités à assumer, il n'était pas envisageable de proposer une formation rapide, c'est pourquoi l'Ecole BER proposa un cursus en école d'une année à plein temps (ou deux années à mi-temps) suivi de dix mois dans un cabinet ou une clinique de la place.

Qualité de la formation

Les nombreuses remarques et suggestions des médecins, maîtres de stage, mais également de ceux qui emploient nos anciennes élèves nous permettent d'adapter le programme d'enseignement afin de correspondre parfaitement aux besoins.

De plus, un médecin-conseil se charge d'évaluer les compétences des enseignants du domaine paramédical lors de leur engagement. Il contrôle également les programmes d'enseignement et les examens de ce secteur. Ce rôle a été tenu par le Docteur Raymond Martin du Pan, puis par le Professeur Hervé Favre et depuis 1994, par le Docteur Marc d'Espine.

La formation est placée sous la responsabilité de Karine Boulharouf au bénéfice d'un diplôme médical universitaire et d'un certificat de formateur d'adulte. Elle assure le suivi pédagogique des élèves à l'école et sur leur lieu de stage. Elle est assistée, pour le domaine du secrétariat, par Jean-Luc Bertholet, administrateur de l'Ecole BER et docteur en sciences économiques et sociales de l'Université de Genève.

Organisation de la formation

La formation d'une année en école comprend deux volets, le premier recouvre les techniques traditionnelles de secrétariat (français, correspondance commerciale et médicale, anglais, dactylographie, dictaphone, traitement de texte et tableur, comptabilité, droit).

Le second volet s'attache au domaine paramédical (anatomie, physiologie, éléments de radiologie, pathologie, biologie, chimie, soins théoriques et pratiques, laboratoire théorique et pratique, pharmacologie, éthique et relations aux patients, terminologie médicale, méthodologie, assurances et facturation TARMED).

L'année de formation en école est suivie de 10 mois de stage auprès de médecins ou de cliniques de la place. L'Ecole BER bénéficie d'un réseau de praticiens qui acceptent de recevoir des stagiaires. Dans le souci d'offrir une palette de stages toujours plus large et renouvelée à ses étudiantes, elle prend parfois contact avec des médecins ; elle vous remercie d'accueillir cette sollicitation avec bienveillance.

Connaissez-vous Trajectoires ?

Trajectoires est une association à but non lucratif qui informe et aide toute personne intéressée à l'orientation psychologique dans le canton de Genève.

Trajectoires offre au public ainsi qu'aux professionnels de la santé et du social une information qui se veut transparente sur la psychologie et la psychothérapie.

Les psychologues de l'association répondent à des questions d'ordre général sur la psychologie, sur les formes de psychothérapies existantes, les coûts, les modes de remboursement, etc.

La présidente de l'association est Mme Pauline Rodriguez-Athlan (dipl. psychologue FSP), son vice-président le Dr Pierre Ménétré (FMH de médecine générale).

Pour en savoir plus: Association Trajectoires, rue du Vuache 9, 1201 Genève

022 344 45 77 – www.trajectoires.ch

Site okdoc.ch : première victoire!

Donnant suite aux nombreuses plaintes individuelles qu'il a reçues des médecins romands à l'initiative première de la Société vaudoise de médecine, le *Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT)* a ouvert une enquête dont les considérations et les conclusions, datées du 23 juin 2008 et publiées le 2 juillet, sont les suivantes :

« (...) comme le dit la société Bonus.ch elle-même, les personnes qui livrent leurs évaluations ne sont ni identifiées ni identifiables. Comme il n'y a aucune identification des personnes qui apportent leurs appréciations, tout le monde peut évaluer n'importe quel médecin. Le système ne garantit même pas qu'une personne qui apporte ses appréciations est effectivement un patient du médecin concerné. Ceci peut mener à une situation où les données d'évaluation n'ont aucune base dans la réalité et où les médecins concernés n'ont pas de moyen de se défendre. (...) »

« Sur la base de ces considérations, le *Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence* recommande que :

1. La Société Bonus.ch SA supprime de son site et détruit toutes les évaluations enregistrées jusqu'à présent.
2. Si Bonus.ch SA entend continuer à offrir cette prestation d'évaluation des médecins, elle devra obtenir le consentement de chaque médecin concerné au sens de l'article 4, 5^e al. LPD, c'est-à-dire que le médecin devra avoir exprimé sa volonté librement après avoir été dûment informé.
 - 2.1. Dans le cas où un médecin ne donne pas son consentement, le site doit, soit ne mettre aucune indication sur ce médecin, soit indiquer objectivement que le médecin ne souhaite pas être évalué dans ce contexte d'évaluation anonyme.
 - 2.2. Dans le cas où un médecin fait valoir son droit d'opposition, le site ne doit mettre aucune indication sur ce médecin. C'est-à-dire que les « données de fait » doivent dans ce cas être éliminées, même si elles proviennent de sources publiées.
3. Si Bonus.ch SA entend continuer à offrir cette prestation d'évaluation des médecins, la société déclare son fichier au PFPDT conformément à l'art. 11a 3^e al. lettre b et 4^e al., c'est-à-dire avant qu'il ne soit opérationnel.
4. Cette recommandation est adressée à la société Bonus.ch SA, chemin de Rovéréaz 5, 1012 Lausanne, qui communique dans les 30 jours au PFPDT si elle l'accepte. Dans le cas où cette recommandation est rejetée ou n'est pas suivie, le PFPDT peut porter l'affaire devant le Tribunal fédéral administratif pour décision; il a qualité pour recourir contre cette décision (art. 29, 4^e al. LPD).
5. La présente recommandation est publiée par le PFPDT

sur son site internet en application de l'article 30, 2^e al. LPD. »

Vous trouverez le texte complet de cette recommandation du PFPDT sur le site de l'AMG à l'adresse mentionnée ci-dessous.¹

En raison du délai de réflexion de 30 jours laissé à la société Bonus.ch, vous pouvez en l'état, si vous ne l'avez pas encore fait, continuer à faire valoir votre droit d'opposition en utilisant la lettre type qui vous a été adressée par courriel ou que le secrétariat vous transmettra volontiers.

Cela étant, il faut dire que ce premier succès est dû à toutes les réactions individuelles que les médecins romands ont entreprises, parce qu'ils ne veulent pas que, sous couvert de transparence, on leur impose une fois de plus arbitraire et opacité. Merci à tous et persévérez!

Paul-Olivier Vallotton

¹ <http://www.amge.ch/images/pdf/Actualite/okdoc.pdf>

L'ASUPEA

Association suisse pour la psychanalyse de l'enfant et de l'adolescent (Genève)

propose pour la période 2008-2010 deux modules de **Formation continue** en psychothérapie psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent



Thème du Module 1 (2008-2009)
Agir et passage à l'acte
en psychothérapie d'enfant et d'adolescent

Au total, 96 heures, comprenant des séminaires théorico-cliniques, des supervisions en groupe et des week-ends d'analyse de cas.

Coût du module: CHF 2500.-
Délai d'inscription: 1^{er} août 2008

Cette formation continue est réservée à des médecins ou des psychologues pratiquant la psychothérapie d'enfants et/ou adolescents et ayant une expérience analytique personnelle terminée ou en cours.

Rens.: M^{me} Alicia Liengme – 022-798.03.65
aliengme@hotmail.com ou
M^{me} Elsa Schmid-Kitsikis – 022-347.35.52
eschmkit@iprolink.ch

Projet de révision de la liste des analyses

Le 17 juin, la FMH et son service tarifaire ont invité les organisations faitières et les sociétés de discipline médicale à prendre part à une consultation de l'Office fédéral de la santé publique concernant une révision de la liste des analyses avec un délai de réponse au 9 juillet (!). Ce projet est destiné à entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2009 et ses conséquences sont majeures, le chiffre d'affaire global du laboratoire diminuant de 20 à 25% selon la FMH, et de plus de 40% en ce qui concerne l'allergologie.

Cette consultation a suscité une grande émotion, car une telle baisse signifierait très clairement la disparition du laboratoire du praticien avec des inconvénients majeurs pour les patients et une perte de revenu importante pour les médecins concernés. Par la voix de la Société médicale de la Suisse romande, nous avons manifesté avec vigueur notre opposition à ce projet et à ses conséquences inacceptables. Nous avons notamment fustigé la légèreté avec laquelle cette consultation est réalisée à la veille des vacances estivales, avec un délai de réponse extrêmement court et des documents fournis exclusivement en allemand. Il n'en fallait pas tant pour démontrer le mépris avec lequel nous sommes traités par les autorités fédérales.

De nombreuses autres sociétés ont réagi avec vigueur. Nous avons notamment eu connaissance de la réponse de la Société suisse d'allergologie et d'immunologie, particulièrement touchée. La Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé (CDS) relève pour sa part que les revenus des laboratoires hospitaliers baisseraient de 35 à 45%, ce qui ne leur permettrait plus de travailler en couvrant les frais. Il faut d'ailleurs rappeler que la valeur de point pour les analyses de laboratoire a déjà fait l'objet d'une diminution de 10% en janvier 2006.

Le 8 juillet, la CDS, la FMH et l'Union suisse de médecine de laboratoire ont pris position contre ce projet lors d'une conférence de presse. Ils relèvent notamment dans leur communiqué que «la révision proposée bouleverse le paysage actuel de la prise en charge. De nombreuses analyses en laboratoire hospitalier ou en cabinet médical privé ne seraient plus rentables. De nombreux hôpitaux et médecins en cabinet devraient donc fermer leur laboratoire. Pour les patients, cela signifie des délais d'attente plus grands et une qualité moindre des prestations de laboratoire. La CDS et les associations de prestataires invitent en conséquence la Confédération à renoncer à cette révision au pas de charge et à bâtir conjointement avec elles le projet sur une base économique solide.»

Une fois de plus, les autorités fédérales semblent totalement décalées par rapport aux réalités du terrain que les cantons et les fournisseurs de soins doivent assumer et elles s'obstinent à proposer des mesures irréalistes, faisant fi de tout esprit de concertation.

Pierre-Alain Schneider



La Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD), grâce à ses 2000 collaborateurs, assure des prestations diverses de soins et d'aide à domicile pour la population genevoise (jeunes, adultes et personnes âgées) dans le cadre des centres de maintien à domicile ou de ses services centralisés.

Pour renforcer son concept MSST (concept de gestion intégrée de la sécurité et de la protection de la santé) et ainsi assurer à ses collaborateurs/trices les conditions de travail conformes, en terme d'ergonomie, de santé et de sécurité du travail, la FSASD souhaite s'adjoindre les services

d'un/e médecin du travail (20 à 30%)

dont la mission sera d'apporter l'expertise médicale nécessaire à toutes les questions en relations avec la sécurité et la protection de la santé.

En collaboration étroite avec tous les acteurs du concept MSST et «rattaché» à la direction générale, le ou la titulaire de cette fonction, nouvellement créée au sein de la FSASD, aura comme responsabilités principales :

- Investigations concrètes en médecine du travail, étude de postes de travail sous l'angle de la sécurité et de la santé, tant physique que psychique.
- Détection et contrôle de tous les facteurs inhérents à l'entreprise, ou liés à son genre d'activité, qui peuvent avoir des effets nocifs sur la santé des employés.
- Conseils donnés à la direction de l'entreprise sur la sécurité et la santé au travail, aussi bien sur le plan général que particulier et sur la meilleure organisation possible des postes de travail selon ces critères.
- Participation à la formation du personnel de l'entreprise dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
- Participation active à la commission sécurité et santé de la fondation.
- Organisation et exécution d'exams préventifs à l'intérieur de l'entreprise.
- Responsabilité médicale lors de campagne/plan de santé publique demandé ou déclaré par les autorités fédérales-cantoniales (pandémie grippale) ou lors d'action de protection de la santé proposée aux collaborateurs (vaccination de la grippe).

Titulaire de la spécialisation en médecine du travail ou titre jugé équivalent et intéressé à contribuer au développement et au déploiement de la sécurité et santé du personnel d'une fondation oeuvrant dans le domaine du maintien à domicile, vous êtes invité(e) à adresser votre dossier de candidature complet à Madame Marie-Noëlle Favarger Schmidt, directrice des ressources humaines de la FSASD.

Le délai de réponse est fixé au 15 août 2008.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser à Monsieur Philippe Ferrari, chargé de sécurité et de la protection de la santé (CSPS) au numéro de téléphone : 022/420 23 40.

La confidentialité totale quant au traitement de votre dossier vous est garantie.

FSASD, Direction des ressources humaines – Avenue Cardinal-Memillod 36 – 1227 Carouge – Réf : MdT/DRH.

Info pratique

Aidez vos patients qui le souhaitent à arrêter de fumer!



Après le succès de l'initiative 129 pour des lieux publics sans fumée devant le peuple le 24 février 2008, le projet «J'arrête de fumer, mais j'ai peur de grossir!» est particulièrement bienvenu. Soutenu par le Fonds de prévention du tabagisme et la Loterie Romande, c'est un projet novateur: il consiste à offrir un cours sur l'alimentation destiné spécifiquement aux personnes souhaitant entreprendre un sevrage tabagique ou en cours de sevrage. Ce cours, qui aura lieu deux fois par mois dès septembre 2008, sera animé par des diététiciennes diplômées ayant suivi une formation sur le sevrage tabagique. Il abordera les notions d'équilibre alimentaire, proposera des astuces pour éviter les grignotages et permettra d'orienter les participants vers les différentes filières d'aide à l'arrêt du tabac. Ce projet s'allie et complète les prestations déjà offertes par le CIPRET, la consultation tabac des HUG ainsi que les autres méthodes de désaccoutumance actives dans le canton de Genève. Les responsables du projet sont Mmes Joan Germann, Fanny Merminod et Christelle Galletet-Jaquet, qui sont des diététiciennes dipl. ES.

Pour en savoir plus: envoyez un message à l'adresse tabac@adige.ch.

Dès septembre, tout médecin pourra y commander des *flyers* de publicité du cours à mettre dans sa salle d'attente.

PHARMACIE
— DE LA —
TOUR

Grand-Saconnex
www.automedication.ch

- location matériel médical
- livraison gratuite

Commandes
022 798 10 90

Fax 022 798 12 36
tour.ge@ovan.ch

**LA COMMUNICATION
QUI VOUS RESSEMBLE**

MedDesign
MedHosting
Mediacom

Création de sites
Hébergement
Réalizations en communication

Ctésias SA
Grand-Rue 38
2034 Peseux

tel: 032 732 15 69
fax: 032 732 15 69
courriel: info@ctesias.ch
site: www.ctesias.ch

dès **CHF 330.-**

Candidatures

Les deux candidatures qui suivent ont été acceptées par le Conseil de l'AMG, après réception du préavis du groupe de spécialistes concerné (art. 19, al. 4 des statuts).

A la teneur de l'article 19, al. 7, dix membres actifs ou honoraires peuvent demander, dans un délai de dix jours à dater de sa publication dans *La lettre de l'AMG*, la soumission d'une candidature au vote d'une Assemblée générale. Si tel n'est pas le cas, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans (art. 19, al. 6).

Dr Béatrice ROSSILLION DILL
HUG / Rue A. Jentzer 22
1205 Genève
Née en 1966, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1991
FMH en ophtalmologie

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1991, elle a effectué une formation en ophtalmologie à Genève et obtenu le titre FMH d'ophtalmologie en 2000. Elle s'est spécialisée en strabologie et ophtalmo-pédiatrie et a complété sa formation en Allemagne. Elle occupe un poste de médecin adjoint aux HUG depuis 2006.

Dr Kenan SAKBANI
Rue de Lyon 75
1203 Genève
Né en 1972, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1998
FMH médecine générale (en cours)

Issu de la communauté internationale de Genève, il effectue sa scolarité dans le système international, puis il obtient le diplôme de médecin de l'université de Genève en 1998. Depuis, il effectue des stages surtout à Genève et se spécialise en médecine générale avec une visée gériatrique pour la sous-spécialisation.

Errata :

Dans le numéro du mois de juin 2008 (numéro 5, page 9), de regrettables erreurs ont figuré dans les candidatures du Dr Kai-Uwe Schlaudraff et du Dr Dominique-Pierre Schneider. Nous les publions ici correctement, en priant les intéressés d'accepter nos excuses. (pov)

Dr Kai-Uwe SCHLAUDRAFF
Route de Florissant 112
1206 Genève
Né en 1971, nationalité allemande
Diplôme de médecin en 1997
FMH en chirurgie plastique, reconstructive et esthétique

Après avoir suivi ses études à l'Albert-Ludwigs-Universität à Fribourg-en-Brigau (Allemagne), il a obtenu son diplôme de médecin en 1997. Par la suite, il a effectué sa formation en chirurgie générale à l'hôpital cantonal de Liestal et de chirurgie plastique aux HUG (Prof. Montandon/Prof. Pittet). Actuellement spécialiste en chirurgie plastique, reconstructive et esthétique, il est installé en ville de Genève depuis janvier 2008.

Dr Dominique-Pierre SCHNEIDER
Chemin des Grangettes 7
1224 Chêne-Bougeries
Né en 1962, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1987
FMH en radio-oncologie

Après avoir obtenu son diplôme fédéral de médecin en 1987 à Genève, il a effectué plusieurs années de médecine générale et interne en Suisse romande et à Genève avant d'acquies sa formation en radio-oncologie à l'hôpital de l'Île à Berne de 1991 à 1995. Il a ensuite été en charge d'un service de radio-oncologie de la clinique de Genolier du 01.05.1995 au 30.04.2008. Il s'occupera du nouveau centre de radio-oncologie de la clinique des Grangettes dès 2009.



Votre conseiller en assurances
indépendant depuis plus de 20 ans

GFP médiconsul Romandie S.à.r.l.

Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales :

- Analyse et gestion** de portefeuille d'assurances
- Ouverture** d'un cabinet médical
- Remise et reprise** d'un cabinet médical
- Planification** financière
- Organisation** de séminaire

Siège principal :
21, ch. des Aubépines – CP 563 – CH-2520 La Neuveville
Tél. 032 751 51 22 – Fax 032 751 52 88

Représentation :
4, rue Pedro-Meylan – CP 339 – CH-1208 Genève
Tél. 022 786 68 51 – Fax 022 751 66 59
www.gfpmediconsul.ch – E-mail : info@gfpmediconsul.ch

6193

Mutations

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès du Professeur Charles-Henri RAPIN survenu le 10 juillet 2008.

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art 19, al. 6):

Christophe ANTILLE dès le 30 juin 2008
Alain Joseph DEDOYAN dès le 30 juin 2008
Richard GAMBIRASIO dès le 30 juin 2008
Jeanne MEGEVAND-GUDINCHET dès le 30 juin 2008
Etienne PERRIN dès le 30 juin 2008
Cristina PIN dès le 30 juin 2008
Kai-Uwe SCHLAUDRAFF dès le 30 juin 2008
Dominique-Pierre SCHNEIDER dès le 30 juin 2008
Andreas Carl SCHROFT dès le 30 juin 2008
Lisette STUCKI dès le 30 juin 2008
Valéria TROILLET dès le 30 juin 2008

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, plus de cotisation, voix consultative à l'assemblée générale, art. 19, al. 9):

Dr Neda MEIXNER-TOMIC dès le 1^{er} juillet 2008

Membres honoraires (65 ans et plus de 30 ans d'affiliation, le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite, mêmes droits que les membres actifs jusqu'à cessation de leur activité professionnelle, art. 19, al. 10):

Dr Jozef BREZA dès le 1^{er} juillet 2008
Dr Alain GUNN-SECHEHAYE dès le 1^{er} juillet 2008
Dr Silvia HOFER dès le 1^{er} juillet 2008

Membres en congé (demande faite au moins 3 mois avant la cessation provisoire d'activité, art. 19, al. 13):

Dr Renald KNABE dès le 1^{er} juillet 2008

Contrats de médecin-conseil (art. 8, al. 5, tiret 10):

Fondation Clair Bois: Dr Peter RUETSCHI, médecin-conseil
Dr Laurence de CHAMBRIER, médecin-conseil adjoint
Patek Philippe: Dr Suzanne BALSER
Mission Permanente du Danemark auprès de l'ONU: Dr Anoosh GHAVAMI

Contrats de médecin d'entreprise (art. 8, al. 5, tiret 10):

Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées: Dr Jean-Claude CANAVESE

Petites annonces

Recherche Bureau à louer

Psychologue-coach cherche bureau à louer dans un cabinet médical ou équivalent. environ 20m², rive gauche. Loyer maxi Frs 1200.-

Contacteur: par téléphone au 079 508 02 84
par email lesley@lesleyanddavid.com

Cherche assistante médicale, 50%

Cherche assistante médicale en poste fixe à 50% (% à convenir) dans cabinet de médecine générale, entrée mi août (à convenir).

Contacteur: par email claud.huard@bluewin.ch

URGENT

Recherche assistante médicale diplômée à 90%, pour cabinet de médecine interne, rive gauche, dès le 1^{er} août 2008

Contacteur: par téléphone au 079 506 77 09
par email c.schmeer@sunrise.ch

Rhumatologie-médecine interne

Cherche assistante médicale à temps partiel (60%) à partir de mi-août début septembre

Contacteur: par email ariane.saudan@freesurf.ch

A remettre

Cabinet de médecine générale, rive droite. Clientèle fidèle, bien situé. D'ici fin 2008, date à convenir.

Contacteur: par email mf.geneve@gmail.com

A remettre

Magnifique cabinet de gynécologie-obstétrique au centre de Vevey. Cabinet partager avec une gynécologue installée depuis 6 ans. Reprise de l'infrastructure commune. Bonne chance d'obtenir un numéro de concordat et autorisation de pratique car manque de gynécologues dans cette région.

Contacteur: par téléphone au 079 213 37 39

Cabinet à remettre

Beau cabinet à proximité de Genève (Bellevue), occupé par deux médecins, à remettre (location ou vente) pour cause de maladie, équipé (chimie sèche, radiologie), accessible en chaise roulante, places de parking, conviendrait à médecin généraliste/interniste.

Contacteur: par email j-polivier@bluewin.ch

A remettre

A Cologny, cabinet de pédiatrie partagé avec un autre pédiatre. Date de remise selon entente.

Contacteur: par téléphone au 022 736 72 37
par email efavrod@hin.ch

Cherche pédopsychiatre ou psychiatre

L'association Païdos recherche un pédopsychiatre ou psychiatre avec expérience en adolescence, d'orientation cognitivo-comportementale (TCC), avec droit de pratique, pour assurer la responsabilité médicale de son centre pour adolescents.

Contacteur: par téléphone au 076 579 09 20
par email julie.schaller@paidos.org



**Excellent été à tous
et merci pour votre soutien enthousiaste**

CaduMed

57, av. Wendt
1203 Genève

Tél.: 022 948 1330
Fax: 022 340 3651
info@cadumed.ch

www.cadumed.ch

A vos agendas!

Dynamique corporelle relationnelle (formation continue, dès septembre 2008)

Ouverte aux médecins/psychothérapeutes, intéressés à développer une approche thérapeutique où l'expérience corporelle et émotionnelle trouve sa place en lien avec la parole. Cette recherche est aussi ouverte à des praticiens non médecins.

La spécificité de cette formation est de réunir dans un même cursus de recherche: exploration corporelle personnelle, travail expérientiel de groupe et exploration professionnelle de la pratique.

Cette formation peut être entreprise en un bloc ou par modules séparés dès septembre 2008.

Brochure détaillée à disposition sur le site www.artcor.ch

Ce cursus peut être reconnu comme formation continue (FMH).

Organisation: Association Recherche et Thérapie Corporelles (ARTCOR)

Renseignements: Dr André Stark – rue Jacques Grosselin 21, 1227 Carouge

Tél./Fax 022 320 82 28 – artcor@worldcom.ch



Formation continue destinée à l'ensemble des membres de l'AMG

le vendredi 5 septembre de 17h00 à 19h00
à la salle communale de Chêne-Bougeries

«L'adolescence en souffrance : que cachent les maux du corps?»

Orateurs: Dr François LADAME et Dr Claus PAWLAK

Cette formation - 2 unités reconnues - sera suivie d'un buffet dînatoire à 19h00, puis dès 20h00, nous vous invitons à assister à la représentation de la pièce de TEATROCHAMP: «Ma Double Vie».

Les familles et les enfants (dès 10 ans) des participants sont gracieusement invités à participer au buffet et à la représentation.

Inscriptions auprès du secrétariat de l'AMG, rue Micheli-du-Crest 12, 1205 Genève. Fax: 022 781 35 71.

VOTRE FLEURISTE est sur

www.dites-le-avec-des-fleurs.ch
www.bouquets-fleurs.ch

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES
7 jours sur 7 au 079 766 06 49

Association
des
Médecins
de Genève

**MEDECINS
URGENCES**
à domicile
7 jours sur 7
7h - 23h
022 322 20 20

A vos agendas! (suite)

Psychanalyses et neurosciences

Lundi 15 septembre 2008 à 20h.00

Après Pommier et Naccache, notre séminaire de lecture se poursuivra le deuxième lundi de chaque mois sur le thème de la mémoire autour du livre d'Eric Kaudel, prix Nobel de médecine en 2000 : A la recherche de la mémoire. (Ed. O. Jacob mai 2007), tout en traitant également de thèmes neuroscientifiques d'actualité.

Toute personne intéressée est la bienvenue et peut s'annoncer :

- par courriel au Dr Y.-A. Kaufmann :
Yves-Alexandre.Kaufmann@hcuge.ch
- par téléphone au Dr Y. Rossel : 022 321 68 41

Lieu : Cabinet du Dr Y. Rossel - rue de la Gabelle 24, 1227 Carouge.



Quelles réponses au risque suicidaire à l'adolescence?

Mardi 30 septembre 2008, de 12h15 à 14h

Discussion animée par Jean-Philippe Rapp avec notamment la participation de David Le Breton (Strasbourg), Daniel Marcelli (Poitiers) et Xavier Pommereau (Bordeaux)

Plus de renseignements sur
http://www.hug-ge.ch/_library/pdf/flashes/no_suicide.pdf

Lieu : Auditoire Marcel-Jenny, HUG, rue Micheli-du-Crest 24

Entrée libre – débat ouvert à toutes et à tous.



«Violences conjugales: Quels impacts?»

Jeudi 2 octobre, de 8h30 à 12h30

Forum destiné aux professionnels genevois.

Inscription et renseignements sur :
<http://www.geneve.ch/violences-domestiques/actualites/?rubrique=02-10-08>

Lieu : Maison des Associations – rue des Savoises 15, 1205 Genève.

La lettre de l'AMG

Journal d'information de
l'Association des Médecins
du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication

Roger Steiger
Tél. 022 708 00 22
roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène
Tél. 022 702 93 41
pub@medhyg.ch

Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

AMG

12, rue Micheli-du-Crest
1205 Genève
Tél. : 022 320 84 20
Fax : 022 781 35 71
www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :
15 septembre 2008**

**Délai rédactionnel :
25 août 2008**